

Éditorial



FRANÇOIS BAROIN
président de l'AMF

Une première étape franchie

Notre Congrès a su mobiliser autour d'une ambition partagée pour notre pays au-delà de la diversité de nos communes et de leurs représentants. Malgré le report du calendrier suite aux attentats ayant frappé durement notre Nation, les difficultés de transport et les intempéries, nous étions nombreux pour rappeler, aux plus hautes autorités de l'État, notre volonté de faire « Cause commune ».

Nous avons solennellement alerté sur le processus législatif continu visant à effacer la commune par la réduction de ses moyens et de ses compétences mais aussi sur la musique de fond qui l'accompagne installant le déniement des élus au cœur du concert médiatique.

Les maires ont réaffirmé avec force le rôle et la place de la commune, non dans une perspective « corporatiste », mais pour soutenir et refonder un édifice républicain fragile. Le politologue Pascal Perrineau a ainsi rappelé l'attachement de nos compatriotes à la « *petite patrie* » qui transcende les clivages partisans, les catégories socioprofessionnelles et les âges. Les inondations récentes démontrent bien que cet attachement à l'institution communale a du sens et de la consistance tant la réactivité et l'accom-

pagnement de nos compatriotes n'ont pas fait défaut. Au-delà de sa capacité à fédérer le pays, les débats, les ateliers et les publications ont démontré que la commune constituait un échelon essentiel pour répondre aux enjeux du pays, de la question agricole à la sécurité nationale en passant par l'accueil des Jeux olympiques. Parallèlement, la chute des investissements publics locaux a été largement admise, notamment dans les médias.

Dans ce contexte, nous avons salué les annonces du président de la République (réduction de moitié de la contribution financière prévue en 2017, loi dédiée à la réforme de la DGF, augmentation du fonds d'investissement local, amélioration de la couverture du réseau mobile et internet...).

Le combat mené par l'AMF, forte de son unité et de son pluralisme, a été reconnu. C'est une première étape. Il nous faut cependant rester mobilisés pour obtenir la

compensation des charges transférées comme celle des rythmes scolaires. Nous continuerons à porter avec détermination les fortes attentes des maires et présidents d'intercommunalité pour l'intérêt supérieur du pays.

Le combat mené par l'AMF, forte de son unité et de son pluralisme, a été reconnu